

Image not found or type unknown



Don bien immobilier avant divorce

Par **Denis51**, le **23/03/2013** à **20:29**

Bonjour
Ma femme souhaite refaire sa vie ,mais elle est d accord pour me donner sa part de la maison (qui est payée a moitié)pour que je puisse elever nos deux enfant .
Comment faut il proceder, pensez vous que le notaire ou le juge va nous mettre des batons dans les roues.
J aimerais pour mes enfants que ce divorce se passe le mieux possible.
Merci pour vos reponses

Par **nohky**, le **05/04/2013** à **13:45**

Bonjour,
il me semble qu'il est pertinent de le faire dasn le cadre du divorce plutot qu'avant.
Que l'un des époux au lieu de payer une rente paye en capital c'est fréquent.
Pour procéder, prenez un avocat commun tous les deux et expliquez lui.
Pour un divorce, même si ça se passe bien, il faut un avocat.
Nohky